

Mamirolle ACTU

N°4 – Décembre 2014

Edito : la transition énergétique

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le 14 octobre 2014.

Ce projet de loi va permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de renforcer son indépendance énergétique en équilibrant mieux ses différentes sources d'approvisionnement. Il organise les conditions des gains d'efficacité énergétique, aujourd'hui à notre portée, et l'essor d'énergies propres qui réduiront les charges des ménages ainsi que l'impact environnemental et sanitaire des énergies fossiles importées, lourdement émettrice de gaz à effet de serre.

L'objectif est de diviser par deux notre consommation énergétique à l'horizon 2050.

C'est donc un changement de modèle et aussi une transition comportementale et sociotechnique. Plusieurs secteurs sont mis à contribution. **Tout d'abord le bâtiment** : le parc immobilier doit être entièrement rénové aux normes basse consommation en 2050 grâce à des allègements fiscaux et à des obligations de travaux. **Le secteur transport** doit aussi prendre sa part avec le développement des véhicules électriques, les particuliers pourront bénéficier de primes significatives. **Le secteur des énergies renouvelables** sera soutenu financièrement à travers le fond chaleur qui apporte une aide à la production issue des sources renouvelables (bois, biomasse, déchets, recyclage...). **Les quantités de déchets** mis en décharge devront être réduites de 50% en 2025.

Le mouvement est déjà engagé et de nombreuses initiatives et réalisations - tant privées que publiques - préfigurent la dynamique que cette loi doit amplifier et accélérer.

Le logement et les locaux représentent un gisement très important d'économie à condition d'isoler, de piloter l'utilisation, de contrôler sa consommation.

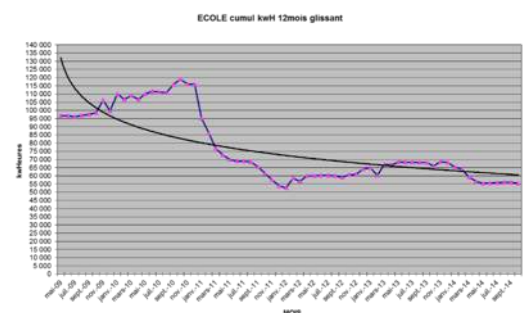
Comment notre commune apporte-t-elle sa contribution à cette transition énergétique ?

C'est au travers de différentes réalisations au Groupe Scolaire, à la Mairie, à l'ancienne Mairie, à la Salle des Fêtes, sur l'éclairage public, au Presbytère que Mamirolle s'inscrit dans cette dynamique :

Groupe Scolaire : Les travaux de réhabilitation et d'isolation ainsi que le pilotage informatique et à distance ont permis de diviser par deux la consommation annuelle.



Mairie : Travaux d'isolation extérieure et des combles, remplacement portes et fenêtres, programmation du chauffage pièce par pièce uniquement lors de la présence de personnel ou d'élus.



Suite édito, page 5

Sommaire

Edito : Transition énergétique – Principales décisions des conseils municipaux des 07 et 29/10/14 – Etat Civil - Recensement et Journée Citoyenneté – Feux interdits – Inscription sur les listes électorales – Comité Relations avec les entreprises et commerces – Cérémonie du souvenir – Résultats opération « Brioches » et collecte Ligue contre le cancer – La semaine du Blanc à la Maternelle – AG des Jeunes Sapeurs-Pompiers – AG Comité d'Animation – Préparez Noël avec la bibliothèque – Agenda – Jeu du CMJ.

DIVERS

Budget principal : Ouverture d'une ligne de trésorerie, pour financement travaux du presbytère, auprès de Caisse d'Epargne Bourgogne Franche Comté (CEBFC) :

- Montant 250 000 €
- Durée..... 12 mois
- Taux T4M
- Marge 1,50 %
- Commission d'engagement 500 €

Budget Forêt : Pour l'acquisition de parcelles boisées cadastrées section A N°172 et N°290 d'un montant total de 12 000 €, emprunt auprès de la CEBFC :

- Montant 15 000 €
- Durée 5 ans
- Taux fixe 2 %
- Périodicité annuelle, amortissement constant du capital
- Frais de dossier 30 €

URBANISME

Déclaration Préalable

- EME Alexandre, 7 rue du Blochier, construction d'un abri un pan sur terrasse de 23 m², accord tacite le 27/09/14.

Permis de Construire (PC)

- SCI Rosalou – M. COPPOLA Romain, rue des 4 Vents, construction d'un local bureau et d'un logement, arrêté de refus le 24/09/14.
- SDIS 25, rue des 4 Vents, construction d'une plateforme logistique départementale, accordé le 26/09/14.

Vote pour transfert des pouvoirs de police spéciale du Maire au Président de la CAGB :

En matière de :

- Collecte des déchets ménagers oui
- Accueil des gens du voyage..... oui
- Circulation et stationnement non
- Autorisation de stationnement des taxis..... non
- Habitat indigne non

Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

Monsieur le Maire présente les dispositions à venir de l'Agenda d'Accessibilité Programmée: Loi du 11 février 2005 - Principe d'accessibilité généralisée et compensation du handicap. Obligation de résultats pour 2015. Constat à la veille de 2015 : nous sommes loin du compte.

Avant de prendre des décisions, on attend la publication de la circulaire précisant le contenu et la forme de l'Ad'AP.

DIVERS

Réhabilitation presbytère : création de 4 logements BBC

- Autorisation d'emprunts de 98 000 € et 72 000€ auprès de la CDC.
- Signature avenant N°1 au lot 9 (modification système de production eau chaude pour être éligible à EFFILOGIS 2014).

Travaux de voirie sur RD 112 : Demande de subvention au CG de 2 420 € en vue création de trottoirs le long du presbytère et de l'ancienne mairie ; dépense prévisionnelle totale de 10 083.20 €.

Changement 3 fenêtres dans logement communal N°3 : Demande de subvention de 382 € à la CAGB sur le fond « Isolation et énergies renouvelables » sur un montant total de 2016 € (Devis Ducrot).

Signature convention avec les Francas concernant l'animation des TAP pour l'année 2014-2015.

Accord dégrèvement taxe d'assainissement suite à fuite d'eau pour Manteau Joël et Pépiot Gilles.

Acceptation assiette des coupes de bois 2015-2016 proposée par l'ONF soit : résineux, parcelles 12 et 17 – Feuillus, parcelles 19, 23, 34, 36 et vente aux adjudications générales.

Adhésion au dispositif d'aide à l'accession à la propriété de la CAGB pour les primo-accédants pour des logements labellisés en BBC, selon conditions de ressources, et si participation du constructeur ou promoteur, soit une aide directe ou indirecte de 1000 à 1200 € selon la composition du foyer.

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 300 € aux Anciens Combattants pour rénovation de la tombe des victimes de la guerre de 1870 avec le « Souvenir Français ».

URBANISME

Déclaration préalable (DP)

- RIHARD Jean-Claude, 10 rue Pauthier, réfection toiture : décision tacite le 08/10/14.
- MOYSE Stéphane, 3 rue de Vesson, construction abri de jardin : décision tacite le 17/10/14
- ARGENTINO Gianluca, 7 rue Champs Grosbois, abri de jardin et muret de 40 cm avec grillage 1,20 m : dépôt DP

Demande CU d'information : SCP KLEBER ET BOCQUENET, section AH n°91, 20 grande rue.

Déclaration d'aliéner : SCP KLEBER ET BOCQUENET, section AH n°91, 20 grande rue : refus de préempter

Informations du Maire

- Achat étagères lourdes (1148,90 €), fenêtre pour la mairie (904,80 €), reprise bardage (885,86 €)
- Fermeture des Francas les mercredis après-midi à compter du 03/11/14, suite à effectif très réduit.

Etat civil

Naissances :

- BULLE Émile, le 25/10/14
- CHOLLEY Laya, le 05/11/14
- SURGEON Jeanne, le 08/11/14

Décès :

- Julia GOYON, veuve CARRETERO, le 06/11/14
- Marie-Marguerite CLAUDEL, veuve ANTOINE, le 06/11/14
- Noëlle NOURRY, épouse VIARD, le 08/11/14

Recensement et Journée Défense et Citoyenneté

LE PARCOURS DE CITOYENNETE

La direction du service national (DSN), au travers de ses missions, telle la mise en œuvre de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), est impliquée dans la promotion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française. Elle participe concrètement au renforcement du lien Armée-Nation et se met au service d'une politique globale en faveur des jeunes.

La formation de tous les jeunes aux enjeux de la défense et de la citoyenneté repose, depuis la loi du 28 octobre 1997 suspendant le service militaire, sur un Parcours de citoyenneté. Ce dernier comporte trois étapes obligatoires au cours desquelles interviennent successivement l'Education Nationale, les mairies et la Défense :

- L'enseignement de défense
- Le recensement
- La Journée défense et citoyenneté

L'enseignement de défense

Cet enseignement obligatoire s'inscrit dans les programmes des établissements scolaires du second degré. Il est l'un des éléments du socle commun de connaissances que tout élève doit avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire.

Le recensement

Acte volontaire dès l'âge de 16 ans, il concerne tous les jeunes Français, filles et garçons. Cette démarche s'effectue dans la mairie du lieu de résidence. Les listes de recensement facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales ; elles sont ensuite transmises au centre du service national de rattachement, Besançon pour la région Franche-Comté, qui établit les convocations pour la Journée défense et citoyenneté.

Jusqu'à 18 ans, l'attestation de recensement est indispensable pour l'inscription aux examens placés sous le contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, etc.).

Entre 18 et 25 ans, le certificat de participation à la JDC est exigé pour s'inscrire aux examens, concours et permis de conduire.

Journée défense et citoyenneté (JDC)

- Favoriser la compréhension des enjeux de Défense.

La JDC a pour vocation première de favoriser la compréhension par les



jeunes citoyens des enjeux de défense et de sécurité, mais également de les sensibiliser aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leur sont proposées.

Elle est une occasion unique de rencontre de l'ensemble d'une classe d'âge (760 000/an dont 15 000 en Franche-Comté) avec son Armée.

Menée en collaboration avec les armées et la gendarmerie, elle permet de mieux faire comprendre la vocation et l'engagement des militaires au service de leurs concitoyens.

- **Préparer les jeunes à devenir des citoyens engagés**

Par son caractère universel, la JDC rappelle à chaque jeune Français ses devoirs et responsabilités dans la société, et le prépare à devenir un citoyen engagé.

Cette journée est l'occasion d'aborder les différentes obligations et formes de solidarité qui existent (exemples : don du sang, don d'organes, initiation aux gestes de premiers secours).

- **Détecter et orienter les jeunes en difficulté**

En liaison avec l'Education Nationale, les missions locales et les dispositifs d'insertion, la JDC est l'outil national de détection des jeunes en difficulté. En 2013, 9,6% des jeunes Français (métropole et DOM confondus) et 11,2 % des jeunes Francs-Comtois ont été identifiés en difficulté de lecture.

Les tests de maîtrise de la langue française dits « tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française », réalisés au cours de la JDC, sont conçus par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du Ministère de l'Education Nationale.

Au cours de la JDC, les jeunes détectés sont reçus en entretien individuel par le personnel du centre du service national de Besançon (CSN), qui les informe et les oriente vers les différentes structures d'insertion existantes. Parallèlement à ce dispositif, le CSN transmet leurs coordonnées aux organismes pouvant leur apporter une aide (Ecole de la 2^{ème} chance, missions locales, plates-formes de décrochage, établissement public d'insertion de la défense (EPIDE), inspections académiques, sections d'apprentissage, etc.)

- **Informers les jeunes sur les différents engagements au service de la défense**

La JDC a un impact important sur l'engagement au profit des armées. Plus d'un tiers des jeunes convoqués déclare avoir eu envie, à la suite de cette journée, de prendre contact avec les centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA).

En effet, au cours de la journée, les métiers de la

Défense, ainsi que les différents engagements auxquels ils peuvent souscrire, leur sont présentés par les animateurs de la JDC.

Contact au Centre du Service National de Besançon

Adresse postale : quartier Ruty – 64 rue Bersot – BP 567 – 25027 BESANCON CEDEX

Adresse géographique : quartier Ruty – 10 rue Sarrail – 25000 BESANCON

Standard téléphonique : 03.81.87.18.81 - Fax : 03.81.87.18.69

De 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 (15h30 le vendredi)

csn-besancon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

www.defense.gouv.fr/jdc

Feux interdits

Selon l'article 23.3 du règlement sanitaire départemental : arrêté préfectoral du 15/09/82 et la circulaire du 18/11/2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, soulignant entre autres que :

« Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage

générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est



source d'émission importante de substances polluantes... ». Il est rappelé que :

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers ou leurs déchets verts à l'air libre. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures...

Le brûlage sauvage des déchets des entreprises est également strictement interdit et constitue une infraction à l'article L 541-25 du Code de l'environnement, sauf autorisation spéciale au titre d'installations classées pour ce faire.

Compostage – Paillage avec broyat ou apport en Déchèterie sont les solutions alternatives recommandées pour éliminer nos déchets tout en préservant la qualité de l'air et des sols.

Inscription sur les listes électorales

Jeunes et nouveaux arrivants sur la commune, vous pouvez venir vous inscrire sur les listes électorales communales jusqu'au 31 décembre 2014.

Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Comité consultatif Relations avec les entreprises et commerces

Soucieux de la vie économique de la commune de Mamirolle, le Maire et les élus ont souhaité la création d'un comité consultatif en charge de gérer les relations entre l'ensemble des acteurs économiques et l'équipe municipale.

Voici la liste des membres de ce comité :

- ANZALONE Nelly, conseillère municipale
- BRENET Martine, conseillère municipale
- SEYER Séverine, adjointe
- BENOIT-GONIN Alexandre, membre de la société civile
- HUOT Daniel, Maire de Mamirolle
- MAILLOT Dominique, conseiller municipal

Un courrier est adressé aux artisans, commerçants et dirigeants de sociétés de façon à les en informer.

Le but étant de créer un courant d'échanges avec l'équipe municipale mais aussi entre les représentants de ces sociétés et commerces, de mieux comprendre leurs difficultés pour les accompagner si besoin, de connaître et faire connaître leur actualité, de créer du lien.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des événements ou informations les concernant.

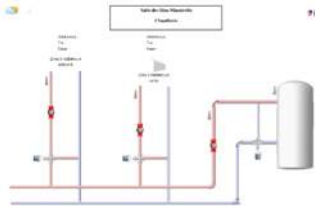
Bon à Savoir : Le règlement sanitaire départemental est contraignant et sa violation peut entraîner des peines d'amende (jusqu'à 450 €) applicables par les Mairies. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent saisir le Tribunal d'Instance pour nuisances olfactives...

Suite édito : la transition énergétique

Ancienne Mairie : Travaux d'isolation, remplacement des portes extérieures et intérieures, mise en place d'une programmation du chauffage en fonction de l'utilisation.



Salle des Fêtes : Mise en place d'un pilotage et d'une programmation à distance du chauffage et de la production d'eau chaude sanitaire en fonction de l'utilisation et des usages des différents locaux.



Eclairage Public :

Rénovation de 50 points lumineux les plus énergivores en divisant



par deux la puissance des lampes et mise en place de la commande de l'éclairage par des « horloges astronomiques » avec programmes hebdomadaires qui déclenchent l'allumage et l'extinction à l'heure où c'est nécessaire.

Presbytère : Travaux de réhabilitation et d'isolation pour les quatre logements afin d'atteindre le niveau Bâtiment Basse Consommation (EFFILOGIS Performance) avec l'utilisation d'une énergie renouvelable (chaudière à granules).



Il reste du chemin à parcourir et encore d'autres secteurs à explorer pour diviser par deux notre consommation énergétique... Une réflexion à enga-

ger pour construire un réseau de chaleur associé à une chaufferie à plaquettes forestières bois pour les bâtiments communaux Eglise, Presbytère, Ancienne Mairie, Mairie et maison mitoyenne, Poste... voire l'ENIL en vérifiant la faisabilité technique et économique.

Daniel Huot

Cérémonie du souvenir

C'est sous le soleil qu'a eu lieu la commémoration du 11 novembre à Mamirolle. 2014,

année mémorielle exceptionnelle qui marque le centenaire de la déclaration de la 1^{ère} guerre mondiale et, pour la 2^{ème} guerre mondiale, le 70^{ème} anniversaire de la libération de la France.

Beaucoup de citoyens au



monument aux morts pour la cérémonie organisée par les Anciens Combattants et un devoir de



mémoire porté par notre jeunesse avec la Mancine, le Conseil Municipal de Jeunes, les Jeunes Sapeurs-Pompiers... une journée dédiée à la fraternité entre les peuples et à la paix.

Organisée par le CCAS

Résultat de l'opération « brioches » ADAPEI

de Mamirolle avec le concours de 27 bénévoles, l'opération brioches qui s'est déroulée du 6 au 12/10/14, a permis de collecter 2 140.10 €, pour 312 brioches vendues, soit un prix moyen proche de 7 €/brioche.



Un grand merci à tous les bénévoles, aux enfants de la catéchèse et à leurs parents qui sont venus renforcer le groupe de bénévoles et à tous les donateurs.

Monique Bichet

Résultat collecte de la Ligue contre le cancer

M. Saclier Alain, Trésorier de la Ligue contre le cancer, vient d'informer M. le Maire que le montant de la

collecte sur Mamirolle s'élève à 1766 € pour 113 donateurs et une moyenne par don de 15,62 €. Il adresse « un grand merci pour cet élan de générosité rendu possible grâce au dévouement de nos déléguées, à la générosité de vos administrés et au soutien de la municipalité. » Et rappelle que « l'argent collecté sera employé... pour soutenir la recherche, l'accompagnement des malades, l'information et la prévention ».

La semaine du Blanc à la Maternelle

Non, il ne s'agit pas de linge de maison mais d'aliments... Cette année, le thème choisi de la semaine du goût du 13 au 17 octobre 2014 était le blanc. Toute la semaine, les enfants des trois sections de maternelle ont travaillé à rechercher des aliments blancs (il y en a plus qu'on ne croit) et ils en ont sélectionné quelques uns pour leur « restaurant blanc » du vendredi matin, préparé avec l'aide de 5 mamans.

Après avoir choisi, lavé, épluché, coupé, mélangé, cuit, tous les enfants de maternelle ont pu déguster leurs plats « au restaurant blanc », une soupe



de chou-fleur, des légumes crus : bouquets de chou-fleur, champignons de Paris, endives et radis noirs... dehors mais blancs dedans... avec une sauce au fromage... blanc, bien sûr, puis toasts de pain de mie et tartinettes, riz au lait, gâteau au chocolat... blanc et meringues.

Une chose est sûre, c'est que ce vendredi midi



là, au déjeuner, les mamans ont dû faire chou... blanc avec leurs petits plats.

FM

Le saviez-vous ? Le terme de « sapeur-pompier » provient de Sapeur, personne qui « sapait ou abattait des murs » solution souvent choisie au moyen-âge pour éviter la propagation des incendies et de « Pompier » qui désignait à l'origine le mécanicien chargé d'activer les pompes à bras, avant l'arrivée des pompes à vapeur puis à moteur.

AG des Jeunes Sapeurs-Pompiers

La 6^{ème} Assemblée Générale (AG) des Jeunes sapeurs-pompiers du Plateau (JSP) s'est tenue le **17/10/14** en présence, entre autres, de Claude Dallavalle, Conseiller Général et des Maires ou élus des communes du Plateau, soit Bouclans, Champlive, Dammartin-les-Templiers, Gennes, Glamondans, Gonsans, Mamirolle, Osse, Naisey, Nancray, Saône, Vauchamps.

L'AG a été l'occasion de remercier tous les partenaires qui sont partie prenante de l'association des JSP, permettant son animation et sa pérennité : les communes du Plateau pour leurs subventions, tous les animateurs sportifs, sapeurs-pompiers volontaires, médecin, psychologue, expert animaux domestiques... pour leurs cours et leurs conseils, sans oublier les parents qui accompagnent les jeunes chaque semaine.

En 2013-2014, ce sont 12 jeunes entre 13 et 17 ans qui ont suivi une formation au Centre du 1^{er} plateau à Bouclans, tout au long de l'année scolaire,



es samedis de 14 h à 18 h. Formation qui se déroule sur 4 ou 5

ans et qui leur permet de découvrir le matériel d'incendie, d'apprendre les techniques de lutte contre l'incendie, d'apprendre les gestes qui sauvent, de faire du sport, de participer à des manœuvres et à des cérémonies...

Cette année, 3 JSP ont passé et obtenu leur brevet national de jeune sapeur-pompier et ont intégré des centres de secours avoisinants : Olivier Lambert et Arnaud Sugny (celui du 1^{er} plateau), Donovan Robbe (le centre de Saône-Mamirolle). Félicitations à eux ! 8 autres JSP passeront leur brevet en 2015.

Pour plus de renseignements sur les JSP du Plateau, vous pouvez contacter Mme ANDRE Noëlle, Présidente Association Jeunes Sapeurs-Pompiers, tél. 06 80 66 42 07.

FM

AG Comité d'Animation du 15/11/14

L'assemblée générale du comité d'animation a eu lieu en présence de M. le Maire, M. LETHIER adjoint et de quelques présidents d'associations ou de leurs représentants.

Le bureau et les membres du comité ont été présentés par le président.



Il a ensuite présenté le bilan moral avec les activités de 2013/2014 et le bilan financier a été approuvé par le comité. Les activités prévues pour l'année 2014/2015 ont été exposées :

- 5 décembre 2014 : participation au téléthon
- 31 décembre 2014 : réveillon avec l'orchestre SIMIL'AIR
- 31 janvier 2015 : sortie ski à CHATEL
- 7 mars 2015 : carnaval pour les enfants
- 25 avril 2015 : banquet des classes pour les classes 0 et 5 (toutes les personnes habitant Mamirolle, Le Gratteris et La Chevillotte dont les années de naissance se terminent par 0 et 5 peuvent déjà réserver cette date).
- 13 juillet 2015 : bal gratuit
- 5 septembre 2015 : concours de boules
- 19 septembre 2015 : bal avec l'orchestre « Calycanthe »
- 20 septembre 2015 : vide-grenier, fête du village



- 14 novembre 2015 : Assemblée Générale

L'AG s'est terminée par l'élection du nouveau bureau :

Président : Jean Pierre GAULARD

Vice-président : Jacques BELOT

Trésorière Sandrine FERRAND

Trésorière adjointe Catherine MAIROT

Secrétaire Magali CAGNON

Jean-Pierre Gaulard

Préparer Noël avec la bibliothèque

Cette année, « Ma Bulle » vous propose un **marché de Noël, samedi 13 décembre de 10h à 12h à la bibliothèque**. Vous pourrez découvrir des décorations de Noël ainsi que des idées de cadeaux créés par les bénévoles.

Natacha vous invite à venir écouter un très joli conte de Noël à l'Ecole, **vendredi 12 décembre à 15h15**. Un grand moment de bonheur pour les parents et enfants à partir de 5 ans.

Ce mois-ci, la bibliothèque, c'est également beaucoup de nouveautés :

- Renouvellement de 300 livres de la Médiathèque du Doubs
- Une malle thématique : **Maman-bobo, Maman-bonheur**
- 21 nouveautés pour la rentrée littéraire (romans, policiers, documentaires...).
- des nouveautés pour les enfants, des livres spécifiques pour faciliter l'apprentissage de la lecture...

Et toujours en rayon :

- « Moi, Malala » de M. Yousafzai, prix Nobel de la Paix 2014.
- « Accident nocturne » et « Dora Bruder » de Patrick Modiano, prix Nobel de littérature 2014
- « Les carnets de Cerise », BD Prix jeunesse du Festival d'Angoulême 2014.
- « Calvin et Hobbes » Grand prix du festival d'Angoulême 2014.

La bibliothèque, c'est aussi, 200 DVD fiction et 300 CD musicaux.

Marie-Christine Vuillemin-Henriet,
Responsable Bibliothèque

Agenda

Salle des fêtes
18h-20h - Soupe aux pois - 1,50 € le bol
 A consommer sur place ou à emporter, apportez votre récipient
 Vétérans du Foot
Restauration et buvette
 Comité d'animation

18h30 - Départ et arrivée salle des fêtes
Marche aux Flambeaux : 12 € (Flambeau)
Lancement du fil rouge : Bracelets loom
 Cortège Municipal des Jeunes (CMJ)

20h - Tarot
 Vétérans du Foot
 Contact : D. Maillet, 06 90 34 21 46

Vendredi 5 décembre

Mamirolle

AFMTELETHON
 Association Française de Maitrise de la Téléphonie
 Samedi 6 décembre

Dimanche 7 décembre

Gymnase
Matchs handball
 14h : Excellence régionale
 16h : National 3

Ancienne Mairie
A partir de 8h : Petit déjeuner - 3 €
 Offert et servi par le Club des Aînés
De 8h à 12h : Marché de Noël du CMJ

DIM. 21 DEC.
SUPER LOTO
 Association Sportive Saône Mamirolle
 C'est Noël, il est Noël, le Père Noël est en avance
 et plein de surprises... comme d'habitude !!
ÉVADEZ-VOUS... VENEZ GAGNER...

N'oubliez pas
 Le repas des Aînés (>70 ans) avec
 la Municipalité, c'est dimanche
 11 janvier 2015 à midi.
 Merci de bien vouloir confirmer
 votre présence avant le 15/12/14.

- **Les 05 et 19/12/14..... Ludothèque la Toupie**
 De 9h00 à 11h30 – Salle du périscolaire - thème : Au cœur de la jungle
- **Les 05 et 06 et 07/12/14 Téléthon**
 Programme des animations voir flyer distribué précédemment.
- **06/12/14 – Gymnase de Mamirolle ESM Handball**
 17h30, les moins de 14 ans garçons reçoivent St-Vit- Championnat Excellence régional
 20h00, l'équipe Senior filles C reçoit Fougerolles - Championnat honneur Régional
- **06/12/14 – Gymnase de Saône..... ESM Handball**
 14h00 – Les moins de 12 ans garçons B reçoivent l'ESBM – Phase de brassage
 15h30 – Les moins de 12 ans filles reçoivent Vercel – Phase de brassage
 17h00 – Les moins de 14 ans filles A reçoivent Vercel - Champ. Excellence Régional
- **07/12/14 - Gymnase de Mamirolle..... ESM Handball**
 14h00, l'équipe Senior garçons reçoit Saint-Vit - Championnat Excellence Régional
 16h00, l'équipe Senior filles A reçoit l'ASCAP (Pays Montbéliard) championnat national
 3
- **07/12/14 – Gymnase de Saône ESM Handball**
 14h00 - les moins de 18 ans filles reçoivent Val de Saône Champ. honneur Régional
 16h00 – Les moins de 18 ans garçons reçoivent Lure - Championnat honneur Régional
- **12/12/14 – Salle d'évolution Ecole Maternelle « Ma Bulle »**
 15h15 – Contes de Noël, à partir de 5 ans, durée 40', entrée libre.
 Les primaires inscrits aux TAP participeront, les autres enfants sont les bienvenus, accompagnés de leurs parents ou gardiennes.
- **13/12/14 – Gymnase de Saône ESM Handball**
 14h30 - Les moins de 14 ans filles B reçoivent Maiche - Championnat honneur régional
 16h00 - Les moins de 14 ans filles A reçoivent Grandvillars – Champ. Excel. régional
 17h45 - les moins de 16 ans filles reçoivent Poligny - Championnat promotion régional
 20h00 - L'équipe Seniors filles B reçoit Orchamps-Vennes - Champ. Excel. régional
- **14/12/14 – Eglise de Saône..... Chorale SOPRALTI**
 17h00 – Entrée libre - Concert au profit de LACIM.
- **17/12/14 – Salle des fêtes Mamirolle ASSM**
 15h00 – Arbre de Noël de l'école de football
- **19/12/14 – 20H30 – Eglise de Morre Concert de Noël**
 Ensemble de trompettes de l'Ecole de musique du Plateau avec la batterie-fanfane de Saône.
- **21/12/14 – Salle des fêtes Saône Super Loto ASSM**

Informations Mairie

Le jeu du CMJ Devinette

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 10h à 12h
 Mercredi 10h à 12h et de 14h à 16h
 Samedi (semaines impaires)..... 9h à 12h

Coordonnées de la mairie

Téléphone 03 81 55 71 50
 Fax 03 81 55 74 61
 Mail mairie@mamirolle.com
 Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>

Allo « Urgence Mairie » 07 85 47 80 78

- Je mesure 11 mètres.
- J'ai 140 ans.
- Je suis installé dans notre commune.
- Je suis aussi important que François Hollande dans mon « espèce ».
- Je suis très utilisé en décembre.

Qui suis-Je ?



Mamirolle Actu

Directeur de publication : D. Huot
 Responsable de rédaction : F. Martin
 Equipe de rédaction : N. Anzalone – C. Bourgoin
 C. Cloirec - F. Le Barbenchon – S. Seyer
 Correcteurs : N. Léchine, J. Duquet